



GENTHOD INFO

ÉDITION DE L'ÉTÉ

LE MOT DE L'EXÉCUTIF | PROJETS ESPACES
VERTS | LES 120 ANS DE L'HARMONIE
ROUTES ET STATIONNEMENT | CANICULE
MÉMENTO | **JUILLET 2023**

LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Dans ce numéro estival du Genthod Info, nous avons le plaisir de mettre à l'honneur l'une des associations les plus anciennes de notre commune, l'Harmonie de Genthod-Bellevue, qui vient de fêter ses 120 ans le 17 juin par une magnifique soirée de concerts gratuits.

Nous profitons également de ces pages pour vous présenter les projets actuellement en cours de réalisation par notre service voirie/parcs et promenades, ainsi que ceux qui seront déployés en deuxième partie d'année dans le domaine des routes et du stationnement.

Enfin, si été rime souvent avec vacances, soleil et loisirs, n'oublions pas que des épisodes de fortes canicules peuvent nous frapper. Prudence, bon sens et solidarité entre voisins sont alors de mise, et l'administration de Genthod se tient bien entendu prête à soutenir celles et ceux qui pourraient avoir besoin d'aide dans ces situations.

Très bel été à vous toutes et tous !

Joël Schmulowitz | Maire

Karen Guinand | Adjointe

Andreas Baumgartner | Adjoint

ESPACES VERTS: NOUVELLES RÉALISATIONS

Les espaces verts sont à bien des égards les lieux soumis aux aléas de l'environnement et où se rejoignent de multiples attentions et intentions tant de la population que des autorités. Conscient de cela, l'Exécutif a fait évoluer le service Voirie/Parcs & Promenades depuis l'automne dernier en le dotant d'un responsable, chargé notamment de développer de nouveaux projets pour ces espaces si particuliers.

C'est ainsi que vous avez pu remarquer d'importantes transformations au chemin des Chênes, avec la suppression de haies devenues obsolètes et leur remplacement par des prairies amenées à fleurir aux prochaines saisons. Ces interventions ont permis non seulement de renouveler notre patrimoine naturel mais également de dégager la vue, pour que notre regard puisse admirer à nouveau le magnifique domaine de Pierre-Grise jusque-là escamoté par ces quelques haies.

Les massifs ont également fait l'objet d'interventions fortes. Celui situé au carrefour Rennex-Malagny-Valavran a été remodelé pour donner de la place à **des plantations plus colorées qui évolueront au gré des saisons**. Une esplanade au sommet du massif a également été façonnée, elle permettra ainsi de réaliser des structures saisonnières ou en lien avec un événement particulier communal comme c'est par exemple le cas à la place de Carantec du Grand-Saconnex.

A noter que ces projets ont permis de récupérer une grande quantité de plantes. Loin de les mettre au rebus, le service les réutilise soit en les replantant dans le massif le long du cimetière soit en les plaçant dans le verger de la voirie, où une pépinière a été constituée. On ne jette rien, tout se récupère...

Plus de moutons, moins de tondeuse! Que ce soit dans le verger de la voirie ou au mail Lullin, le service a pris contact avec un berger du coin pour que son troupeau puisse paître et en même temps tondre certains de nos espaces qui s'y prêtent. Une stratégie gagnant-gagnant des espaces entretenus, l'élevage local est nourri de produits locaux et le paysage rendu plus bucolique et apaisé.

Enfin, l'œil attentif du communier gentousien l'aura certainement remarqué, une série de fleurs sont apparues ici et là. Métalliques, élancées et multicolores, elles viennent souligner nos espaces verts et sont également le support de panneaux expliquant l'entretien différencié mis en place depuis le printemps 2022 (voir le Genthod Info de janvier 2022).

Vous l'aurez compris, le dynamisme de notre service fait plaisir à voir. Fleurs métalliques, renouvellement végétal et bien d'autres projets sont réalisés en interne, reposant ainsi sur la créativité et l'habileté de nos collaborateurs. Merci et bravo à eux!

PHOTOS DE HAUT EN BAS

Prairie au chemin des Chênes | Carrefour Rennex-Malagny-Valavran | Prairie route de Rennex



L'HARMONIE DE GENTHOD-BELLEVUE: UN SOUFFLE DE 120 ANS

Créée en 1903 sous le nom de Fanfare de la Printanière, l'Harmonie a traversé le XX^{ème} siècle et pris le virage du XXI^{ème}... en fanfare! Retour sur un parcours exceptionnel.

De ses origines à aujourd'hui, elle tient une place importante dans l'espace culturel musical de nos communes. Genthod, Bellevue mais également Pregny-Chambésy et Collex-Bossy ne s'y sont pas trompées, leur soutien permanent étant, au-delà de l'histoire, une reconnaissance chaque fois renouvelée de la qualité du travail mené par l'Harmonie.

"Son but est de favoriser et propager la musique parmi les habitants des deux Communes, et l'art musical entre ses membres dans un esprit de franche camaraderie". Cette phrase, tirée de l'article premier des statuts de 1927, résume à bien des égards plus d'un siècle d'engagement pour la musique. Intercommunale, dédiée à la musique et à l'art musical, transmission et camaraderie sont toujours la clé de voûte des activités de l'Harmonie.

FANFARE DE
GENTHOD-BELLEVUE



Reçu le 25 JAN. 1977

Bellevue, le 24 janvier 1977

Mairie de Genthod
1294 GENTHOD

RAPPORT D'ACTIVITE POUR
L'ANNEE 1976

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, notre société a le plaisir de vous faire part de son activité durant l'année écoulée.

- 12 janvier : Notre concert apéritif a connu un grand succès et de chaleureux contacts avec les autorités et sociétés voisines ont été établis.
- 6 mars : Soirée concert suivie d'un bal, dont le résultat est satisfaisant malgré une assistance limitée.
- 16 mai : Kermesse catholique à Collex.
- 19 mai : Aubade à Bellevue à la salle communale, vu le temps défavorable.
- 30 mai : Concert apéritif à Genthod, à l'occasion de la fête cantonale des jeux.
- 13 juin : Concert à Collex lors de la distribution des prix du tournoi de football.
- 26 juin : Promotions, concert à Bellevue et à Genthod.
- 1 août : Concert à Genthod.
- 28 août : Grand concert lors du 200^{ème} anniversaire des pompiers de Genthod. L'après-midi, un petit groupe de notre société a fait danser une grande partie de la population présente, pour leur plus grande joie.
- 30 octobre : Notre grand margotton au Restaurant Sans Etoile au Crest d'El, nous a laissé un bénéfice inespéré.
- 30 novembre : Participation de la fanfare à l'émission "La Bonne Tranche", organisée par le Club des Bellevistes.
- 21 décembre : Concert à l'Arbre de Noël de l'école de Bellevue.

“ Son but est de favoriser et propager la musique parmi les habitants des deux Communes, et l’art musical entre ses membres dans un esprit de franche camaraderie”

Née dans le giron de l’institution philanthropique “La Printanière” dédiée notamment à la prévention de l’alcoolisme, la fanfare de 1903 dirigée par Monsieur Latty regroupe à l’origine une dizaine de personnes.

Renouvelée en 1927 sous le nom de Fanfare de Genthod-Bellevue, elle connaîtra une période de veille dans les années 60 avant de reprendre du service dès 1973. Dans les années 90, grâce à la création de l’école de musique de Genthod-Bellevue et un peu plus tard du Petit orchestre qui en est son émanation, elle bénéficie d’un soutien accru notamment pour la formation de ses futurs membres.

L’année de ses 100 ans, en 2003, correspond à une évolution en profondeur. La Fanfare change de nom pour devenir Harmonie. Musicalement cette évolution n’est pas anodine: les cuivres, instruments centraux d’une fanfare, partagent désormais la vedette avec d’autres, la flûte, la clarinette et le saxophone. De plus, la connotation parfois perçue comme un peu vieillotte de la Fanfare essentiellement portée sur des marches militaires laisse la place à un ensemble musical renouvelé, dirigé artistiquement par un professionnel et dont le répertoire s’ouvre à d’autres styles musicaux. **Jazz, rock, variété, Carlos Santana ou Claude Nougaro font ainsi leur entrée dans les œuvres jouées par nos musiciens locaux.** La transition de Fanfare en Harmonie s’est donc faite tout naturellement. Comme partout dans le canton de Genève, les institutions de musique populaire ne peuvent pas se reposer sur les lauriers d’un changement bien négocié. Patrick Jorge, son actuel président, le dit avec clarté. Forte de 32 membres âgés de 13 à 85 ans, l’Harmonie doit constamment être attentive à se renouveler notamment à l’égard des nouvelles générations. Ce sont elles qui seront les piliers de la permanence d’une musique populaire dans les communes pour les décennies à venir. Ainsi, il est essentiel pour l’Harmonie de trouver des relais auprès de celles et ceux qui sont aux contacts des enfants. **En premier lieu les parents, ceux-ci devant être les ambassadeurs de la musique pratiquée et non simplement consommée.** Certes, cela demande des efforts mais en même temps les gratifications en termes de camaraderie et de reconnaissance lorsque l’on se produit en public sont des éléments très importants dans le cadre d’une éducation équilibrée et positive. L’Harmonie souhaite également se rapprocher et trouver des relais auprès du parascolaire afin que des liens puissent être établis avec les enfants lors de leur prise en charge entre 16 heures et 18 heures.

120 ans d’engagement et de renouvellement pour la culture musicale populaire dans nos communes: pour fêter ce jubilé, toute la population a pu profiter le 17 juin dernier du concert offert par l’Harmonie au Centre communal. Mais au-delà des festivités et de son histoire plus que centenaire, c’est une société communale bien vivante, consciente des évolutions du monde dans lequel elle évolue et toujours prête à y faire face grâce à la passion qui anime ses membres et au soutien des autorités locales.





NOS ROUTES ÉVOLUENT: STATIONNEMENT, CARREFOUR COLLEX-VALAVRAN, TRAVERSÉE DE BELLEVUE

Nos routes font l'objet de beaucoup d'attention de la part des autorités communales et cantonales. L'augmentation incessante du trafic de transit, la gestion des différents modes de transport et la nécessaire modération de vitesse (voir notre numéro d'avril 2023), la dangerosité de certains carrefours et l'impact des actuels travaux sur la route de Lausanne sont autant d'éléments sur lesquels l'Exécutif et le Conseil municipal ont beaucoup travaillé.

Stationnement

Voté en mars par le Conseil municipal, le nouveau concept de stationnement communal fera l'objet d'une mise en œuvre par étape à partir de la fin de cette année 2023. Il est le fruit d'un travail conséquent mené dès le début de cette législature, face à la **saturation flagrante des parkings aux deux haltes CFF** et à des problématiques récurrentes de véhicules ventouse ailleurs dans la commune. Les autorités, appuyées par un mandataire spécialisé et se basant sur des études objectives de la situation, ont cherché une solution cohérente à l'échelle globale de la commune. La séance publique organisée en mars 2022 a également nourri leur réflexion, permettant d'affiner ou améliorer certains aspects du concept.

Première évolution marquante, le stationnement aux gares du Creux-de-Genthod et de Genthod-Bellevue sera considérablement transformé afin de le désengorger et ainsi permettre un meilleur accès aux usagers de la commune, notamment en journée.

Route du Creux-de-Genthod, depuis le passage sous-voie et jusqu'au tennis club, le stationnement deviendra payant du lundi au vendredi (8h-19h) avec un système d'horodateur (1.-/heure). Les places en amont, destinées plutôt aux usagers du tennis club et des bains du Saugy, resteront pour leur part limitées à 4h, comme c'est le cas actuellement.

A la gare de Genthod-Bellevue, les cases perpendiculaires côté voie de chemin de fer seront réservées aux usagers pendulaires détenteurs d'un abonnement communal. Les **modalités d'accès à cet abonnement, prévoyant une priorité pour les habitants de la commune**, seront communiquées dans le courant de cet automne.

Toutes les autres places aux abords de la gare de Genthod-Bellevue passeront en régime maximum 4h du lundi au vendredi (8h-19h), ceci dans le cadre de la mise en place d'une **zone à macarons couvrant la partie sud de la commune** (du chemin Pré-Felix jusqu'à la route de Lausanne). Le nombre de places de parc à disposition des usagers ponctuels/de courte durée du train sera donc augmenté. Quant aux habitants de ce secteur n'ayant pas (suffisamment) de places sur fonds privé, ils pourront acheter un macaron à la Fondation des parkings, lequel leur permettra de stationner sur la voie publique sans limitation de temps.



PHOTOS DE HAUT EN BAS

Stationnement chemin Pré-Felix | Stationnement chemin de la Printanière | Carrefour Collex-Valavran

Dans un deuxième temps, le secteur village/centre de Genthod pourra faire l'objet d'un même dispositif à macarons 4h, après une phase d'observation des reports du stationnement depuis les gares vers le village.

Carrefour Collex-Valavran

Depuis plusieurs années, la disparition du giratoire au carrefour des routes de Collex et Valavran et son remplacement par deux puis trois stops ne satisfaisait personne. Les communes de Genthod et Bellevue se sont étroitement associées afin de solliciter le canton pour un retour à la solution initiale du giratoire. D'abord réticent, l'Office Cantonal des Transports (OCT) a finalement accédé à notre demande. **Le giratoire sera ainsi rétabli une fois que les travaux sur la route de Lausanne seront terminés (fin 2024).**

Travaux route de Lausanne

Enfin, la requalification complète de la traversée de Bellevue commencée courant 2022 ne devrait se terminer que vers la fin de l'année 2024. A partir du 22 août et pour une année complète, la traversée de Bellevue dans le sens Versoix-Genève sera interrompue. Le trafic sera dévié par la route des Fayards ou par la route de Collex. A cette occasion, vos autorités ont exigé de l'OCT que ces déviations entraînent un minimum de report du trafic de transit sur notre commune, en particulier au centre de Genthod par l'axe Malagny-Valavran.

CES GESTES DÉSINTÉRESSÉS...

Remerciements chaleureux à la personne qui a pris anonymement l'initiative d'abonner notre bibliothèque communale à l'Echo Magazine. Notre rayon des périodiques se trouve ainsi enrichi d'une nouvelle possibilité de lecture. Merci pour cette attention!

Ancienne poste: l'association le Bel Âge œuvrant pour nos aînés, ainsi que l'accueil libre des jeunes de la commune par la FASE pourront bientôt (à la rentrée) déployer leurs activités au 10 route de Rennex. Si vous avez chez vous quelques éléments de mobilier (canapés, fauteuils...) ou de vaisselle en trop, nous sommes preneurs afin de leur permettre de s'y installer dans le courant de l'été dans les meilleures conditions possibles. N'hésitez pas à contacter la Mairie, 022 774 12 80 ou info@genthod.ch.

PROPRIÉTAIRES DE CHIEN: GARDEZ LES CONTRÔLE

Depuis plusieurs mois la commune reçoit un nombre grandissant de témoignages de personnes qui ont eu des interactions difficiles avec des chiens en particulier dans et aux alentours du parc Lullin. Nous souhaitons rappeler ici la teneur de l'article 18 de la loi genevoise sur les chiens: "Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages.". Merci d'être attentifs à ces principes emprunts de bon sens et propres à faciliter la vie en commun.

Quant à la ligne du bus 52, si elle ne desservira plus pendant cette période les arrêts Bellevue-Mairie, Bellevue-Mollies, Les Tuileries-Gares et Roselière elle continuera en revanche à s'arrêter à la gare de Genthod-Bellevue.

Ce chantier est de compétence cantonale. Pour toute question, GE-TRANSPORTS est à votre service par téléphone au 022 546 87 00 ou par courriel sur ge-transport@etat.ge.ch.

Retrouvez également le blog de l'Etat consacré au réaménagement de la route sur Traversée de Bellevue | ge.ch et pour suivre l'actualité du chantier, abonnez-vous à ce blog.



EN CAS DE CANICULE PROLONGÉE — QUE FAIRE?

Si l'alerte canicule est activée, nous communiquerons avec la population par l'intermédiaire de notre site www.genthod.ch, nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et par téléphone si vous n'avez pas accès à internet. Vous pouvez aussi vous inscrire auprès du Service de la Cohésion Sociale si vous souhaitez être appelé régulièrement.

t. 022 774 19 81 (répondeur, Service de la Cohésion Sociale)

t. 022 774 12 80 (Mairie)

**en cas d'urgence médicale,
appelez le 144**

MÉMENTO

Fête nationale Un programme varié vous attend le **mardi 1^{er} août dès 17h** au Centre communal: lutte suisse, partie officielle et animation musicale par le groupe Time Machine.

Tremplin musical **Samedi 12 août au Creux-de-Genthod, dès 13h00** avec de nombreuses formations musicales. Nourriture et boissons disponibles sur place, entrée libre.

Vide Grenier **Samedi 16 septembre au Centre communal** aura lieu le traditionnel Vide Grenier, **de 11h à 16h**. Boissons et nourriture.

Séance publique à la campagne Lullin. Présentation par le Canton des travaux forestiers 2023-2024 en présence du service du paysage et des forêts. **Mercredi 20 septembre à 18h** devant le portail en bas du parc.

Les Petites Lutines Un spectacle pour toute la famille vous sera proposé par le théâtre Ringland, **dimanche 24 septembre à l'Espace Culturel Genthod (11h et 15h)**. Entrée libre.

Le Mentaliste revient nous voir pour le troisième volet de son spectacle **vendredi 29 septembre à l'Espace Culturel Genthod à 20h30**. Buvette sur place ouverte dès 19h30, menu spectacle au restaurant du Château sur réservation.



PROFITER DES SPECTACLES

Le Service Culturel Migros est notre partenaire pour la billetterie en ligne et sur site depuis de nombreuses saisons. Depuis le lundi 5 juin 2023, la billetterie du Service culturel Migros Genève a fermé son guichet de la rue du Commerce 9 et s'est redéployée sur quatre points de vente à votre disposition, avec de nouveaux horaires étendus pour mieux atteindre le public de l'Espace Culturel Genthod:

- > **www.migrosbilletterie.ch** billetterie en ligne 24/7
- > **Change Migros | 20 rue de Rive** lundi au samedi toute la journée
- > **MParc la Praille, Migros Change** à Carouge
lundi au samedi toute la journée
- > **Stand Info Balexert** à Vernier, lundi au samedi toute la journée

A terme notre partenaire déploiera 9 autres points de ventes sur le canton de Genève, à Nyon et Ouchy. En complément, la Mairie de Genthod ainsi que celle de Bellevue continuent de vendre des billets et, bien entendu, sur place le soir du spectacle s'il n'affiche pas complet.

D'autres facilités sont à disposition, comme une buvette et une petite restauration sur place, ainsi qu'une proposition de menu spectacle directement au restaurant du Château, sur réservation, à 300 m de l'Espace Culturel. Le public bénéficie maintenant de coussins. La Mairie espère également à terme de proposer l'encaissement par cartes ou TWINT. Tout est mis en œuvre pour que ce bel Espace Culturel puisse accueillir les citoyens le plus agréablement possible, avec des spectacles de qualité et le souci d'améliorer ce qui peut l'être en permanence.

